

APM-REP-07000-0208

Phase 2 : Études environnementales préliminaires Canton de Hornepayne et région environnante, Ontario

Résumé

La Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) travaille actuellement à la mise en œuvre de la Gestion adaptative progressive (GAP), le plan de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié canadien. Le projet de la GAP comprend un processus de sélection d'un site visant à trouver un hôte qui consentira en toute connaissance de cause à accueillir un dépôt géologique en profondeur. Le canton de Hornepayne, situé dans le Centre-Nord de l'Ontario, a exprimé le souhait de participer au processus de sélection d'un site.

L'évaluation préliminaire de la Phase 1 a fourni des descriptions de haut niveau de l'environnement biologique et physique de la collectivité et de la région environnante, lesquelles, en combinaison avec les informations géoscientifiques, ont été utilisées pour évaluer la possibilité de construire et d'exploiter en toute sûreté une installation dans les environs.

Les évaluations environnementales de bureau préliminaires de la Phase 2 ont permis de compléter les informations disponibles et de mettre à jour les données environnementales compilées pour les secteurs potentiellement propices en se fondant sur de nouvelles informations et des études de bureau approfondies. Le but des évaluations de bureau était de relever et de cartographier les éléments écologiques connus ou potentiels, y compris les écosites répertoriés par le système de classification écologique des terres (CET), les habitats fauniques importants candidats, les tronçons de cours d'eau par catégories ainsi que les espèces en péril.

Des études de vérification sur le terrain avaient été entreprises en 2016 pour déterminer l'exactitude des données recueillies lors de l'évaluation de bureau décrite. Ces études comprenaient la validation sur le terrain de l'évaluation CET de bureau et les conditions qualitatives des habitats aquatiques (p. ex., aucun échantillonnage actif ou relevé effectué). En se fondant sur des facteurs d'évaluation techniques et sociaux, la SGDN a choisi trois secteurs plus restreints où effectuer possiblement des travaux de forage et des relevés ont été réalisés en 2018 pour recueillir des informations sur les caractéristiques biologiques de ces trois secteurs potentiels de forage. À cette étape, des relevés de la CET, des relevés des diverses guildes d'oiseaux, des relevés aériens des nids de branchages et mammifères, des inventaires acoustiques des chauves-souris et des relevés des habitats pouvant abriter des gîtes de maternité, ainsi que des relevés visuels des espèces rencontrées ont été effectués pour caractériser l'environnement terrestre. Des relevés des habitats aquatiques ont été réalisés pour confirmer la qualité des eaux de surface par le biais de divers échantillonnages saisonniers, la présence de poissons (observations fortuites et échantillonnages ciblés non létaux), la classification générale des habitats de poissons et la qualité des sédiments fluviaux, et des échantillons des communautés de macro-invertébrés benthiques ont été prélevés là où des habitats aquatiques ont été repérés près des secteurs potentiels de forage.

Les constatations des relevés de terrain effectués en 2018 ont démontré que le secteur potentiel de forage appelé HP-BH01 est composé à 71 % de milieux secs. Il a été confirmé que trois espèces en péril (EEP) utilisent ou empruntent le secteur potentiel de forage et que cinq types d'habitats fauniques importants se trouvent potentiellement dans le secteur à l'étude, bien que cela n'ait été confirmé pour aucun d'eux. Approximativement 10 % du secteur potentiel de forage HP-BH01 a été jugé propre à abriter des gîtes de maternité d'espèces de chauves-souris en péril. Le secteur à l'étude associé au secteur potentiel de forage HP-BH02 est composé à 51 % de milieux secs et il a été confirmé que deux EEP utilisent ou empruntent le secteur potentiel de forage. Quatre types d'habitats fauniques importants seraient susceptibles de se trouver dans le secteur potentiel de forage, bien que cela n'ait été confirmé pour aucun d'eux. Approximativement 6 % de la superficie totale du secteur potentiel de forage HP-BH02 serait susceptible d'abriter des gîtes de maternité d'espèces de chauves-souris en péril. Pour ce qui est du secteur potentiel de forage HP-BH03, 68 % de la superficie totale est composée de milieux secs. Il a été confirmé que trois EEP utilisent ou empruntent le secteur potentiel de forage et une EEP utilisant un habitat adjacent au secteur potentiel de forage a été enregistrée. Six types d'habitats fauniques importants sont susceptibles de se trouver dans le secteur à l'étude, bien que cela n'ait été confirmé pour aucun d'eux. Approximativement 74% de l'habitat disponible au sein du secteur potentiel de forage HP-BH03 serait susceptible d'abriter des gîtes de maternité d'espèces de chauves-souris en péril. De l'avis de Woods, les activités de forage proposées n'auront pas d'incidences néfastes sur les éléments naturels relevés dans l'ensemble des trois secteurs potentiels de forage si des mesures appropriées d'atténuation sont prises, comme la réalisation des activités de préparation des sites en dehors des périodes de maternité des oiseaux nicheurs et des chauves-souris, le maintien d'une faible empreinte liée au socle de forage et aux chemins d'accès, et la prestation aux sous-traitants de formations de sensibilisation sur les EEP.

Les relevés de terrain effectués en 2018 dans le cadre des études aquatiques indiquent également que les trois sites potentiels de forage seraient pareillement propices au forage de trous de sonde en raison notamment de la présence limitée d'habitats en eau libre dans les secteurs à l'étude. Il est à noter que l'accès au secteur HP-BH02 pourrait nécessiter le rétablissement d'une structure permettant de traverser la décharge du lac Wabos; la gestion environnementale des risques que pose la traverse des cours d'eau pour les habitats aquatiques est cependant bien maîtrisée et des pratiques exemplaires de gestion existent pour limiter les effets potentiels de ces activités.

Ce rapport sert à consigner les études environnementales entreprises jusqu'à maintenant dans la région de Hornepayne et comprend un résumé des études de la Phase 1 et de la Phase 2. L'intégration concrète du savoir autochtone n'a pas été prise en considération dans la préparation de ce rapport. Les informations environnementales sont utiles pour évaluer la possibilité globale de construire et d'exploiter en toute sûreté l'installation de la GAP dans la région. Ces informations et le savoir autochtone pertinent (non consigné dans ce rapport), seront utilisés comme données d'entrée pour l'évaluation intégrée des secteurs à l'étude concernant l'établissement du projet, ainsi que pour relever les risques environnementaux posés par les activités de sélection d'un site et ainsi éviter, atténuer et/ou surveiller les effets potentiels.